



EXERCICE 2022

RAPPORT STATUTAIRE

RAPPORT STATUTAIRE
RAPPORT STATUTAIRE



&

PERSPECTIVES
PERSPECTIVES
PERSPECTIVES

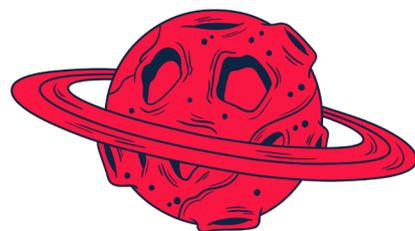
2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU RÉSEAU RHÔNE · AIN · SAÔNE
DES MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE

MARDI 25 AVRIL 2023
18H30
À LA MJC DUCHÈRE
LYON 9^{ÈME}

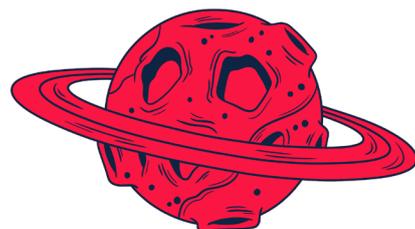
SOMMAIRE

CONVOCATION
01.



MODALITÉS
02. DE VOTE

CANDIDATURE
AU CA
03.



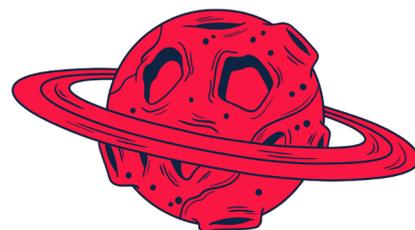
RAPPORT
04. MORAL

FEUILLE DE
ROUTE 22-27
05.



RAPPORT
06. D'ACTIVITÉS

RAPPORT
FINANCIER
07.



RÉSOLUTIONS
SITUATION DES
08. MEMBRES ÉLUS



www.r2as.org

01. CONVOCATION



Lyon, le 11 avril 2023

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents,
Mesdames et Messieurs les Administratrices et Administrateurs,

Nous vous invitons par la présente à participer à l'**Assemblée Générale du Réseau Rhône · Ain · Saône - Union territoriale des MJC-MPT**, qui aura lieu le :

mardi 25 avril 2023 à 18h30
à la MJC Duchère - Lyon 9^{ème}

Pour participer, merci de nous indiquer votre présence en remplissant le **[formulaire ici](#)**.

Modalités de vote :

- Les votes se feront en ligne et seront ouverts à compter de la fin de l'Assemblée Générale et jusqu'au mercredi 26 avril - 17h pour permettre à tous de voter.
- Le nombre de voix correspond aux nombre d'adhérents déclarés lors du paiement des cotisations 2022.
- Une seule personne peut voter pour la MJC : le/la Président(e) ou un membre du Conseil d'Administration que vous avez mandaté.
- La MJC doit être à jour de sa cotisation 2022

Ordre du jour :

18h30 : Accueil des participants
19h : Ouverture de l'Assemblée Générale
20h15 : Ouverture des votes en ligne
20h30 : Pot de l'amitié

02. MODALITÉS DE VOTE

VALIDATION DES MANDATS

Les votes se feront exclusivement en ligne et seront ouverts à compter de la fin de l'Assemblée Générale et jusqu'au mercredi 26 avril - 17h pour permettre à tout le monde de voter.

Il n'y aura donc pas de pouvoir.

Je représente la MJC :

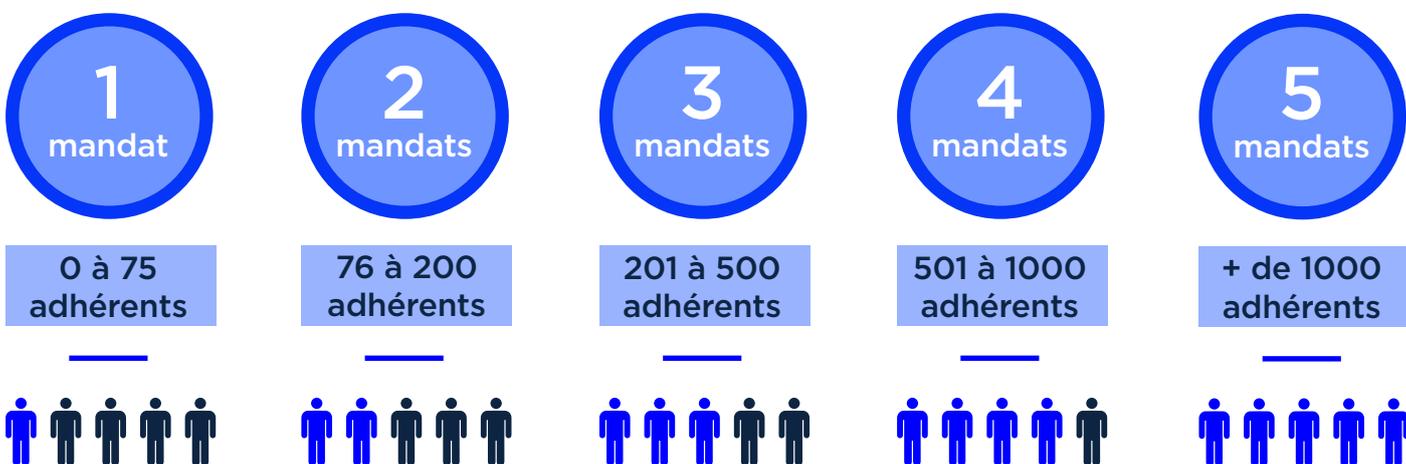
- Je suis président(e) de la MJC, je vote pour l'Assemblée Générale de R2AS.
- ou je suis membre du Conseil d'Administration de la MJC, je suis mandaté(e) pour voter dans le cas par exemple, d'un CA collégial.

Conditions :

- Une seule personne peut voter pour la MJC.
- La MJC doit être à jour de sa cotisation 2022.

Le nombre de mandats correspond au nombre d'adhérents déclarés lors du paiement des cotisations 2022

Règles statutaires pour l'attribution des mandats :



Les présidentes et présidents des MJC recevront un lien sur leur adresse mail pour le vote électronique la veille de l'Assemblée Générale.

Les résultats des votes seront communiqués à l'ensemble des MJC le mercredi 26 avril à 18h.

03. CANDIDATURE AU CA

• Afin de faciliter la participation du plus grand nombre, le Conseil d'Administration du Réseau se réunira une fois par mois en visioconférence.

• Des séminaires de travail collectif en présentiel sont organisés une fois par trimestre le samedi matin (3 séminaires dans l'année).

La MJC de (ville) :

présente pour élection au CA de R2AS lors de l'Assemblée Générale du 25 avril 2023 :

Nom et Prénom du/de la candidat(e) :

M. / Mme.....

en tant que : candidat(e) titulaire candidat(e) suppléant(e)*

**Vous avez la possibilité de nommer un(e) candidat(e) suppléant(e) pour remplacer l'administrateur(trice) absent(e) lors des instances.*

Adresse du/de la candidat(e) :

Code postal : Ville :

Date de naissance :/...../.....

Nationalité :

Profession :

Téléphone portable :

E-mail :

L'élection du Bureau aura lieu lors du CA du jeudi 11 mai 2023 à 18h30.

Nous demandons aux candidats de prévoir d'assister à cette réunion, en visioconférence.

Fait à, le

Signature du/de la candidat(e) :

Signature du/de la président(e) de la MJC :

04. RAPPORT MORAL

L'année 2022 sera marquée par l'élaboration et la présentation du projet associatif du Réseau et des travaux qui se sont poursuivis. Depuis l'Assemblée Générale 2022, les équipes de salarié.e.s et de bénévoles se sont mobilisées pour élaborer un plan d'action sur 5 ans, des orientations déclinées des enjeux politiques avec des actions concrètes, discutées, débattues... au sein des différents regroupements et du Conseil d'Administration.



En 2023, soit un an après, nous vous présentons ces projets au sein d'un schéma simplifié qui vous permettra de mieux appréhender la diversité des actions du Réseau.

C'est bien la richesse du Réseau qui nous a permis de co-construire cette ambition collective, cette feuille de route d'Education populaire et de synergies inter-MJC.

Le Réseau a créé un troisième poste en 2022, nous avons accueilli Eric Palange en tant qu'animateur de réseau. Il s'est employé à développer l'axe de projets européens en lien avec les autorités administratives que sont la DRAJES et l'agence Erasmus +. Ce travail est déterminant dans cette quête de paix, de rencontres, et d'interculturalité qui nous permettra de lutter contre les discours de haine et le repli sur soi. Nous pourrons davantage accompagner les MJC et leur permettre d'accéder à cette richesse avec plus de facilité.

Par ailleurs, le Réseau est reconnu pour ses capacités d'ingénierie et de développement d'actions de territoires par la création de MJC.

C'est ainsi qu'en 2022, nous avons pu voir émerger deux nouvelles MJC dans le Réseau : Brignais et Lyon Sans-Souci. Dans la continuité, la ville de Lyon nous fait confiance et nous a confié l'ingénierie du projet de la future MJC de Laënnec-Mermoz.

Remercions ici Xavier Meunier qui a mené ces missions, couronnées de succès pour son adaptabilité et ses capacités à résoudre l'ensemble des difficultés au fur et à mesure de leur apparitions.

Notre implication dans les différentes strates du Réseau national et notamment au sein de la Plateforme AuRA des MJC est aussi un véritable appui politique dans le déploiement de la formation BAFA. L'année 2022 était une année d'essai, l'essai a été concluant et le travail fourni a été reconnu en décembre dernier par une habilitation pour 3 ans. Le parti pris politique, la pédagogie spécifique à nos MJC... sont autant d'éléments qui participent à la qualité de nos formations et à leurs reconnaissances par l'autorité administrative.

Remercions également Noémie Ployet qui a coordonné le lancement de notre nouveau site internet mis en ligne en janvier. Ce site qui se veut être une vitrine de notre Réseau, mais également un outil pour vous les MJC, il a l'ambition de montrer la diversité de vos actions, de vos capacités d'agir, de votre imagination au service des habitants.

Nous pourrions encore développer un certain nombre de sujets, nous avons évoqué les plus structurants ici. Rappelons-nous que tout ce travail est issu d'une intelligence collective, de salarié.e.s, mais aussi de bénévoles qui prennent cet engagement en plus de leur temps passé dans les MJC. C'est très précieux et nous avons besoin que ces énergies positives soient encore plus nombreuses pour que le projet de nos MJC soit encore plus ambitieux !

2023 sera (et est déjà) une année riche en projets et en réflexions sur l'avenir de notre société. Nous avons besoin de tous et toutes pour faire Réseau et nous comptons sur vous tous et toutes !

Marie-Françoise Deharo et Xavier Hernandez
Co-présidents

05. FEUILLE DE ROUTE 22-27

NOTRE PROJET ASSOCIATIF

INTRODUCTION

R2AS est une association créée en 2016, dont l'objet est selon l'article 4 de ses statuts :

"L'Association a pour but de favoriser les échanges, la liaison et la coopération entre les structures adhérentes du territoire, notamment dans les domaines :

- des relations avec les collectivités locales, départementales, régionales et d'autres partenaires dans le cadre de ses actions,
- de la formation de leurs bénévoles, animateurs et responsables,
- des actions communes, dans tous leurs champs d'activités (loisir, culture, sport, information, formation, apprentissage de la citoyenneté, échanges internationaux, ...),
- de leur développement notamment par la mise en commun de moyens matériels et humains,
- de la création et de la gestion de services et d'outils communs."

Après 5 ans d'existence, il était nécessaire de revisiter le projet associatif partagé par l'ensemble des MJC sur les territoires du Rhône, de l'Ain et de la Saône.

Pour cela, nous avons été accompagné sur la méthode et le recueil de la parole de nos adhérents. 6 rencontres ont été proposées aux MJC avec les administrateurs et les directeurs. Afin de permettre la participation du plus grand nombre, des rencontres ont été proposées dans l'ensemble des bassins de vie du territoire.

Puis, 2 rencontres collectives regroupant tous les participants ont été organisées pour confronter et consolider l'ensemble des éléments recueillis précédemment.

A la suite de ces rencontres, les éléments suivants ont été plus particulièrement notés :

- Les services proposés aux MJC, même si certains demandent à être optimisés, sont utiles et nécessaires pour les associations (formation des acteurs, service de paies consolidé, prospection sur les logiciels métiers, proposition de groupement d'achat, accompagnement au recrutement, ...). Pour mémoire, à la création du Réseau, suite à la liquidation de la Fédération des MJC en Rhône-Alpes, les MJC ont fortement exprimé le souhait d'avoir un Réseau "utile et fonctionnel."
- La pandémie de CoVid et les autres obstacles rencontrés par les MJC depuis 2016, ont fait émerger le besoin d'avoir un Réseau soutien et appui à la réalisation des actions, mais aussi en capacité d'éclairer "le pas d'avant" et d'être force de proposition.

Le Projet Associatif du Réseau a donc pour objet de soutenir les MJC dans leur rôle de développeur de projets d'Éducation Populaire sur les territoires, en éclairant au mieux les enjeux sociétaux actuels pour qu'elles soient des acteurs de transformation sociale.

Face aux paradoxes auxquels doivent faire face les MJC, notamment en ce qui concerne les éléments de gestion (bâtiments, personnels, budgets, ...) qui imposent parfois des contraintes fortes à leurs équipes dirigeantes (CA et direction), le Réseau accompagne la réflexion et la prise de décision.

CONSTATS ET ANALYSES

La MJC doit être un acteur "politique" mais non partisan de son territoire.

En effet, elle a pour objet de connaître et combattre les inégalités sociales, les discriminations, lutter pour plus d'équité sociale, l'égalité Femmes-Hommes. Elle privilégie l'intérêt général, l'action collective au service des habitants et de la planète. Elle défend les droits culturels de chaque individu et collectif.

Les MJC sont en capacité de déployer bon nombre de projets concourant à la mise en œuvre de ces valeurs de manière concrète.

Le Réseau veut accompagner les acteurs des MJC à se former afin d'être en capacité d'analyser et de redonner du sens aux actions. Même face aux choix difficiles, la technique et les contraintes de gestion ne doivent pas prendre le pas sur les valeurs.



UN PROJET SUR 5 ANS

La réappropriation politique consiste à restaurer une approche sociétale dans laquelle l'apprentissage démocratique de la liberté de choix est au cœur de nos pratiques.

Pour cela, le Réseau propose de :

- Former les acteurs : administrateurs, bénévoles et salariés.
- Accompagner les instances (CA, Bureau, Commissions, ...) des MJC afin de les aider à affirmer et défendre leurs valeurs et positions dans leurs relations avec les collectivités.
- Être vigilant, animer un cadre de réflexion sur les finalités des projets associatifs des MJC qui se doivent d'être dans le respect des valeurs d'Éducation Populaire défendues par le réseau des MJC de France.
- Mettre des ressources pour créer un espace de dialogue et d'échange entre MJC et avec le Réseau.
- Créer un fonds de connaissances et d'informations afin d'alimenter le plaidoyer et la valorisation des MJC.

Le Réseau dans sa fonction de représentation des MJC, doit installer une écoute active, proposer une approche à différents niveaux de pensée pour une mise en œuvre des actions.

- Une approche politique des enjeux.
- Une approche circonstanciée et adaptée aux enjeux des MJC.
- Une approche formative pour une meilleure qualification des acteurs.

Le Réseau souhaite également favoriser les rencontres et les réflexions avec les autres associations d'Éducation Populaire du territoire.

FAIRE ENSEMBLE

Les bénévoles et les salariés des MJC sont des militants de l'Éducation Populaire et en partagent les valeurs.

La valorisation des bénévoles ne peut se cantonner à une prise en compte pécuniaire. Elle doit aussi faire apparaître la richesse intellectuelle, des savoirs et des actions.

Un des enjeux principaux du Réseau est de rendre concrète l'alliance féconde entre des bénévoles experts de leurs territoires et des salariés experts de leur méthodes pédagogiques, dans la poursuite des objectifs de l'Éducation Populaire.

Le Réseau dans sa fonction d'accompagnement a une attention particulière concernant la gouvernance associative, et plus particulièrement l'organisation de la prise de décision entre le CA et la direction.

Le Réseau se doit d'être attentif à l'ensemble des MJC du territoire et porte une attention particulière à celles qui rencontrent des difficultés ou celles qui ont des spécificités singulières.

Le Réseau participe à la co-construction permanente du positionnement politique des MJC aux travers de ses différentes échelles d'instances (Plateforme AuRA et MJC de France), en lien avec les territoires.

TRANSMETTRE

Le Réseau organisera la capitalisation et la transmission des expériences, des savoirs afin d'avoir une connaissance du passé sans pour autant imposer l'avenir.

Le Réseau créera les conditions de création et de mutualisation de projets collectifs entre MJC.

Nous prendrons 5 ans pour mettre en œuvre ce projet associatif et nous travaillerons les plans d'actions avec les MJC lors de rencontres annuelles.

LE PROJET ASSO ET LES MJC

Ce projet associatif doit permettre aux MJC de mieux comprendre les contraintes normatives et institutionnelles mais également de relayer à tous les niveaux (départemental, régional et national) leurs difficultés d'application et la volonté de les faire évoluer.

Les moyens d'actions mis en œuvre par le Réseau seront autant de moments pour faire vivre les ambitions de ce projet associatif.

Face aux fragmentations et crispations de la société, les MJC doivent rester des espaces du commun, du partage, de l'écoute et de la construction d'un esprit critique dans les valeurs de l'Éducation Populaire.

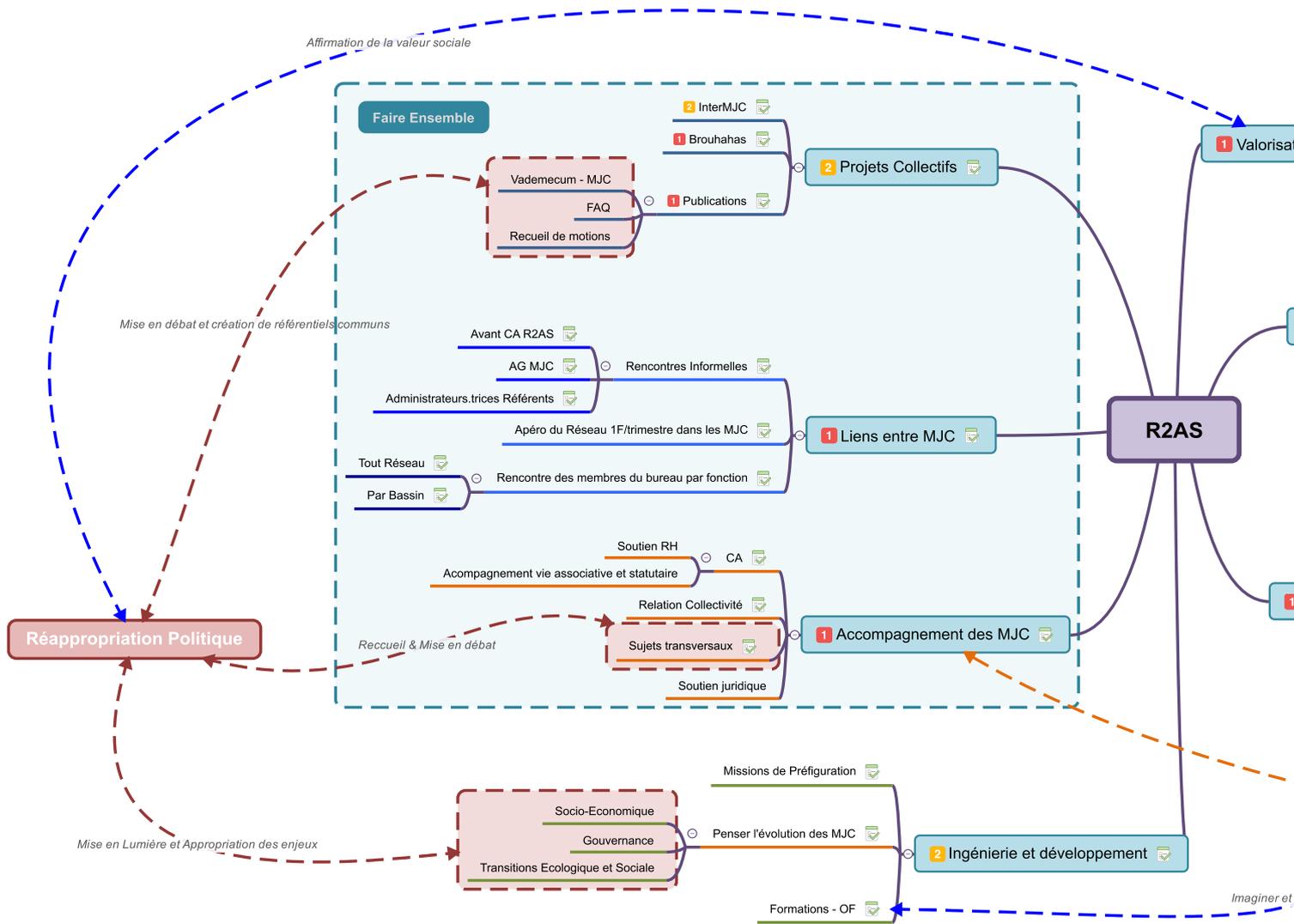
Notre projet associatif s'inscrit pleinement dans le large processus d'écoute mis en œuvre. Ce dernier a confirmé une demande d'un cadre de référence définissant une MJC, pour créer un ensemble de repères dans nos pratiques, témoignant et qualifiant de nos savoir-faire et savoir-être liés au projet d'Éducation Populaire des MJC.

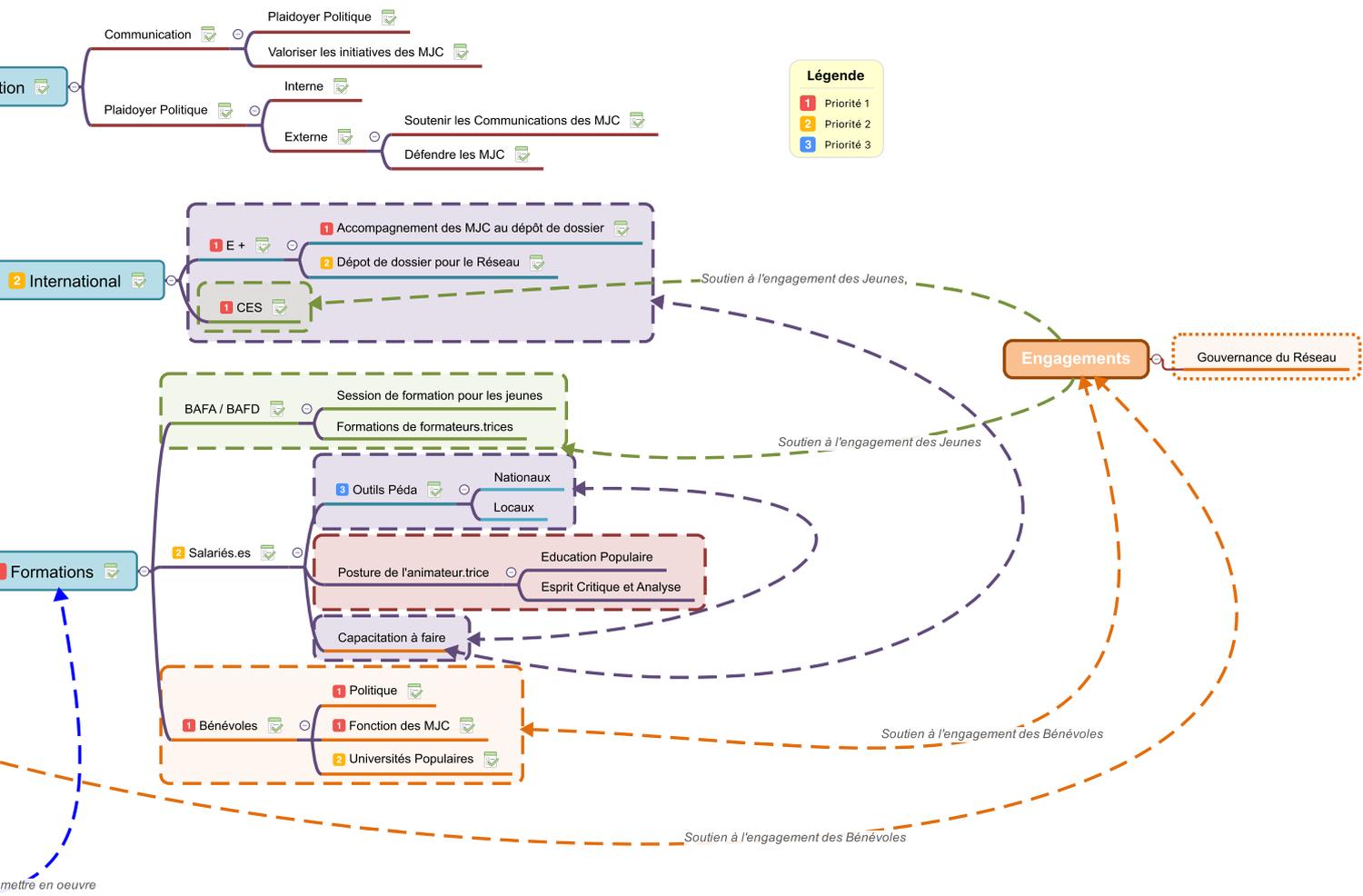
Notre projet associatif, voté en CA le 20 septembre 2022, a été présenté lors de notre journée de travail du 8 octobre avec les directeur.rice.s et administrateur.rice.s des MJC, où nous avons posé ensemble les orientations futures de notre réseau.

5 AXES A DEVELOPPER SUR 5 ANS



CARTE MENTALE DE NOTRE PLAN D'ACTION SUR 5 ANS





06. RAPPORT D'ACTIVITÉS

LA REAPPROPRIATION POLITIQUE

A l'occasion de la réécriture du projet associatif du Réseau, nous avons constaté que l'envie de parler de projet de société, d'évolution sociale, était fortement ancrée au sein des MJC, chez les administrateurs et les salariés.

Cependant, chacun se sentait isolé et un peu seul et perdu pour en parler, ne trouvait pas les espaces ou les moments pour le faire.

Il nous est alors apparu urgent de se réapproprier ces questions avec les MJC, c'est pourquoi notre projet associatif réaffirme la valeur politique des MJC.

Mais pour que cette dimension de nos MJC puisse être partagée, débattue, confrontée il nous faut créer des outils et des méthodes, tout en permettant aux MJC de continuer à prendre en compte toutes les évolutions sociétales actuelles. Pour cela, nous travaillons à soutenir les MJC au quotidien dans leur projet et leur fonctionnement par :

- L'accompagnement au quotidien
- La création de liens entre les MJC
- La mise en place de projets collectifs
- L'ingénierie et le développement



Tampons «essentiel» créés par Laura et placardés sur les vitres de la MJC de Villeurbanne en soutien aux MJC en difficulté suite à la crise sanitaire de la Covid-19.



Dessin original @jolivetjoelle modifié par Lise Lemerle, MJC Louise Michel (Ambérieu-en-Bugey)

L'ACCOMPAGNEMENT DES MJC

Axe : Être vigilant, animer un cadre de réflexion sur les finalités des projets associatifs des MJC qui se doivent d'être dans le respect des valeurs d'Éducation Populaire défendues par le réseau des MJC de France.

Notre enjeu

L'accompagnement individualisé des MJC est la raison d'être du Réseau. C'est le moyen par lequel nous permettons à chacune des MJC de fonctionner mieux, d'avoir les ressources et les connaissances nécessaires au déroulement de leur projet associatif. C'est également soutenir, écouter, essayer d'analyser les enjeux de chacune des MJC, pour les aider à trouver la meilleure réponse possible.

Lors du renouvellement de notre projet associatif, les attentes et les demandes des MJC étaient très claires à ce sujet.

L'ensemble de notre travail a pour objet cet accompagnement, cependant, il est nécessaire de le décliner de manière plus détaillée notamment concernant l'accompagnement directe des MJC. Chaque MJC peut à un moment ou à un autre, solliciter le réseau pour être soutenu, soit parce que les temps sont difficiles soit parce qu'il est nécessaire de réfléchir et penser avant les temps difficiles.

L'accompagnement des CA

Lorsque les Conseils d'Administration se questionnent, c'est souvent parce que le sens de la pensée est confus, les informations sont parfois contradictoires. Et reconnaissons-le, être administrateur d'une MJC n'est pas une tâche toujours simple et facile. Cela demande de l'engagement, de la disponibilité, de la conviction. Le Réseau se doit de soutenir ces investissements.

Le Soutien à la gestion RH

Le métier de directeur.rice de MJC est un métier complexe qui demande des capacités d'écoute, de gestion de situation complexe, de prise de décision rapide et d'accompagnement des bénévoles et administrateurs pour assumer au mieux leurs fonctions.

Afin de soutenir les CA et de rendre plus claire la ligne de responsabilité entre les CA et les directions, le Réseau propose régulièrement des interventions auprès des CA notamment lors d'éventuelles négociations salariales, de réalisations d'entretiens annuels, d'aide dans une phase relationnelle un peu délicate.

L'enjeu du Réseau n'est pas d'être l'arbitre entre un CA et sa Direction mais plutôt d'être garant que la prise de décision se réalise dans le cadre du projet associatif de la MJC et dans le respect de ses valeurs.



AU DOMAINE DE SAINTE CROIX
SÉMINAIRE ÉDUCATION POPULAIRE
FORMATION DIRECTEURS MJC
LES 10 ET 11 MARS 2022



Plus que jamais, les MJC ont pour enjeux la lutte contre l'archipélisation de la société. L'impossibilité pour les MJC d'accueillir en conditions normales les publics après la crise sanitaire en 2020, renforce la nécessité pour les directeurs de piloter le projet d'Éducation Populaire de leurs MJC de manière précise et agile. 2 jours de séminaire en mars ont eu lieu avec Sébastien Hovart pour mettre en exergue les craintes liées à la pandémie.

Accompagnement à la vie associative et statutaire

Exercer la fonction d'administrateur dans une MJC c'est accepter une tâche complexe, qui demande de bien comprendre le cadre de la loi 1901 mais aussi les notions de délégations, de représentations et d'animation de la vie associative. Tout ceci dans le cadre d'une organisation qui se veut la plus démocratique possible et dont l'un des objets est de lutter contre les discriminations et les rapports de domination.

Au regard de la complexité de la mission, le Réseau accompagne les Conseils d'Administration en leur proposant des formations en modules de 3h qui se déroulent bien souvent les samedis matin : *Éducation Populaire* : comprendre d'où vient cette pensée, savoir se situer dans son histoire et mieux en comprendre les valeurs. Les MJC accompagnées en 2022 : Brignais, Laënnec-Mermoz, Oullins, Sans Souci

Comment fait-on association ? : Se replonger dans la loi 1901, quels sont les rôles et les fonctions des différentes instances pour aller jusqu'à choisir le mode de fonctionnement de la MJC. Les MJC accompagnées en 2022 : Fontaines sur Saône, Laënnec Mermoz, Reyrieux.

A cela, s'ajoutent les MJC accompagnées où les équipes bénévoles et salariées travaillent ensemble sur ces questions : Mâcon, Ménival.

Soutien aux relations avec les collectivités

Les MJC sont des associations libres et indépendantes qui développent des projets et des actions qui concourent à la réalisation de politique publique locale, ce qui les amène bien souvent à être en discussion avec les collectivités. Ce n'est pas toujours simple, il est parfois nécessaire d'être accompagné pour éviter les relations trop duales surtout lorsqu'il existe un point de désaccord.

Soutien juridique

Les trois dernières années nous l'ont prouvé, nos associations ne sont pas exemptées de complexités juridiques. Pour les questions liées à l'emploi, nous avons un soutien important de notre syndicat employeur Hexopée, cependant les MJC ne sont pas que des employeurs. Des questions de droit associatif, de droit contractuel, de droit public, se posent aussi à nos MJC.

Le Réseau n'est pas un service juridique, loin de là, cependant une de nos fonctions est d'avoir une écoute attentive pour effectuer une aide au diagnostic et à la bonne formulation du problème, puis une orientation adaptée vers le bon interlocuteur juridique.

LIENS ENTRE LES MJC

Axe : Mettre des ressources pour créer un espace de dialogue et d'échange entre MJC et avec le Réseau.

Notre enjeu

Parce que nous sommes convaincus que le lien entre les MJC favorise l'entraide, l'analyse des contextes et permet à tout un chacun de s'inspirer des idées des autres, le Réseau organise tout au long de l'année des rencontres entre professionnels mais aussi entre bénévoles.

Nos actions

Au cours de l'année 2022, les différentes rencontres suivantes ont permis :

- De travailler notre projet associatif

De janvier à mars, car il nous semblait primordial que les MJC participent à ce travail, 6 rencontres ont ainsi été proposées : 3 en petits groupes dans les différents « bassins » du Réseau et 3 de manière transverse.

La dernière rencontre du 8 octobre 2022 avait pour objet la présentation du projet associatif et la mise au travail du plan d'action avec les MJC.

- De rencontrer les présidents / administrateurs :

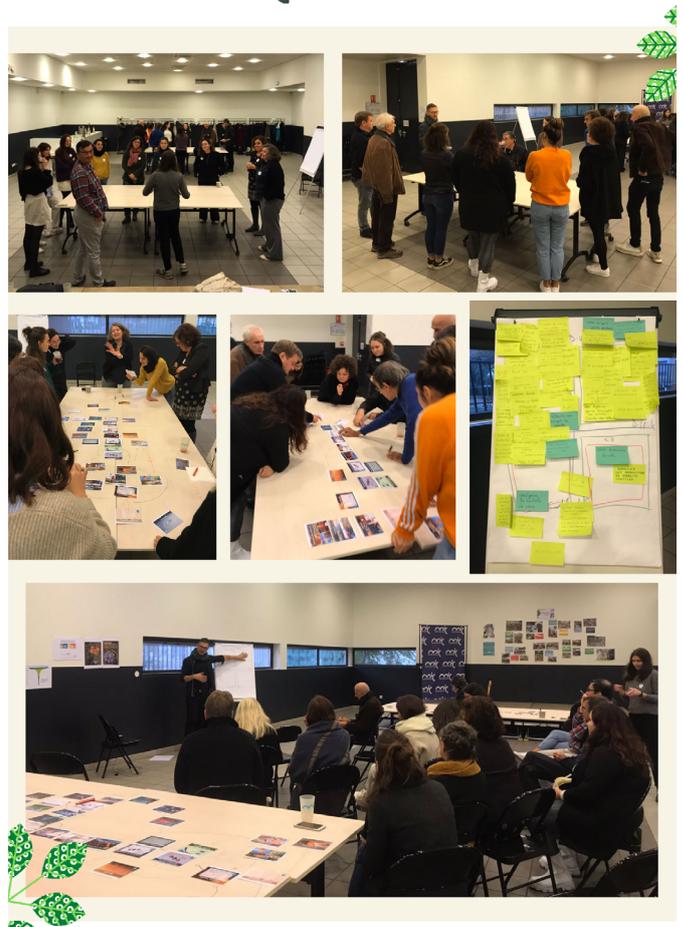
Pour évoquer les questions d'évolutions salariales liées à l'évolution de la convention collective.

Avec les directeurs et présidents de Lyon de manière régulière - environ tous les 2 mois et demi - pour évoquer les évolutions des MJC, faire un point de situation concernant les relations avec la Municipalité de Lyon.

- D'organiser une rencontre thématique concernant les questions de transitions écologiques

Une fresque du climat a été proposée aux participants avec pour objectif de leur permettre de mieux appréhender la complexité et la globalité des enjeux climatiques. Afin de ne pas être dans le découragement et le sentiment d'impuissance, il a été proposé aux participants de rencontrer des associations « spécialistes » avec lesquelles elles pourraient mettre en œuvre des projets pour activer leur capacité à faire.

La fresque du climat



Journée verte Inter-MJC du samedi 26 novembre, pour aborder la [Charte Verte des MJC](#) et la mise en place de projets favorisant la transition sociale et environnementale, avec 40 participants, 13 MJC représentées et 7 associations engagées, organisée par la MJC Confluence en partenariat avec R2AS et la Métropole de Lyon. [Lire le bilan](#)

PROJETS COLLECTIFS

Les projets collectifs sont des moments de mises en relations des acteurs des MJC les uns avec les autres autour du « faire ensemble ». Ils permettent de décliner de manière très concrètes les notions de coopération, de rencontres inter-territoires et de reconnaissance dans un projet commun.

Notre enjeu

Le Réseau met l'accent sur les pratiques culturelles des jeunes car ce sont les plus complexes à mettre en commun et à valoriser parfois.

La mise en place de projets inter-MJC s'est traduite par la coordination d'un projet collectif qui se tiendra sur l'été 2023 : Les Brouhahas artistiques 2023.

En partant des motivations et des objectifs des MJC, le réseau coordonne, au travers d'un Comité de Pilotage et de Commissions adéquates, le calendrier d'actions qui rendra possible la tenue d'un évènement regroupant une centaine de jeunes dans l'optique de les légitimer dans leurs pratiques artistiques et culturelles.

Rendez-vous du 10 au 14 juillet 2023 pour participer, voir et écouter ce que les jeunes ont à dire.

L'INGENIERIE ET LE DEVELOPPEMENT

Axes : Accompagner les instances (CA, Bureau, Commissions, ...) des MJC afin de les aider à affirmer et défendre leurs valeurs et positions dans leurs relations avec les collectivités.

Créer un fonds de connaissances et d'informations afin d'alimenter le plaidoyer et la valorisation des MJC.

Nos enjeux

Concevoir et animer la réflexion avec les MJC sur des sujets d'avenir et permettant aux MJC de toujours assumer leur projet de transformation sociale.

Promouvoir le projet « MJC », réaffirmer sa pertinence en ce 21ème siècle et travailler à son amélioration constante.



Nos actions

- Des missions de préfiguration

Depuis 2021, le Réseau a été sollicité pour mettre en œuvre des missions de préfiguration.

A ce jour, elles sont de deux types :

- Préfiguration de nouvelles MJC : deux MJC sont ainsi nées en 2022 : une à Brignais et une à Lyon dans le 3^{ème} arrondissement.
- Depuis fin 2022, le Réseau accompagne une MJC de Lyon en vue de son évolution et de son déménagement dans de nouveaux locaux en cours de construction.

- Penser l'évolution des MJC

La société évolue, c'est indéniable, les enjeux d'avenir auxquels notre société doit faire face sont considérables : crise climatique, crise sociale et démocratique.

Parce que le projet « MJC » ne peut se contenter d'être une adaptation aux évolutions de notre société, nous devons plus que jamais savoir analyser et comprendre les phénomènes climatiques et sociaux en œuvre pour agir.

Le projet « MJC » est un projet de justice sociale, de démocratie exigeante et de lutte contre les rapports de domination.

Aux regards de la montée des extrémismes, de l'accélération de la crise climatique et de l'explosion des inégalités sociales, le Réseau se doit de penser des outils et des méthodes pour soutenir les MJC dans ces luttes.

C'est pourquoi nous sommes en constante veille et travaillons à la mise en place de formations adaptées au plus grand nombre permettant à tout un chacun de sortir de l'impuissance dans laquelle la taille de ces enjeux pourrait nous mettre collectivement.

- Être organisateur de formation

Pour mieux comprendre et agir, il est important d'avoir les bons outils. Depuis 2021, le Réseau renforce sa capacité à organiser des formations pour l'ensemble des acteurs des MJC, quelle que soit la thématique.

Pour cela nous concevons, seuls ou avec des partenaires, des outils pédagogiques et des programmes de formations.

L'enjeu de formation est pour le Réseau notre outil de capacitation de l'ensemble des acteurs des MJC. Lorsque nous pensons les formations nous les pensons de manière à ce que les participants puissent être autonomes ensuite, avec les outils pour les faire évoluer et les transmettre à d'autres. Nous nous imposons de transmettre l'ensemble des connaissances mobilisées et les ressorts pédagogiques aux participants.



Après les sessions en 2020 avec les animateur.rice.s jeunes et 2021 avec les coordinateur.rice.s, R2AS a formé en 2022 les chargé.e.s d'accueil et de communication : 6 journées animées par Sébastien Hovart et Nadia Bénichou pour permettre aux personnels d'accueil de mieux appréhender les enjeux actuels du projet politique d'Education Populaire dans les MJC. Une 4^{ème} session de formation se déroulera en 2023 « en inter-métiers » pour tous les salarié.e.s.

SOUTENIR L'ENGAGEMENT DES ACTEURS DES MJC

Parce que s'engager ne va pas toujours de soi, parce que quotidiennement les MJC travaillent et proposent des espaces d'engagement pour les habitants de leur territoire, parce que la transformation sociale n'est pas une ambition facile à réaliser, le Réseau soutien les MJC au quotidien dans cette tâche ardue. Pour cela, nous proposons des espaces que les MJC seules ne pourraient proposer sur leur territoire.

Cela s'articule autour de 3 thématiques :

- L'international
- La formation des bénévoles et des salariés
- Le déploiement d'outils pédagogiques

L'INTERNATIONAL

Axes : Former les acteurs : administrateurs, bénévoles et salariés.

Mettre des ressources pour créer un espace de dialogue et d'échange entre MJC et avec le Réseau.

Créer un fonds de connaissances et d'informations afin d'alimenter le plaidoyer et la valorisation des MJC.

L'ouverture aux actions internationales est avant tout une stratégie de développement.

- Partir des motivations
- Partir de l'existant et des expériences
- Apporter une connaissance des dispositifs
- Créer des opportunités d'apprentissage



Soutenir la mise en place
et la conduite de projet
Porter des projets en propre
pour initier



Développement
des capacités des MJC
à porter des projets en direct

En 2022, R2AS et certaines MJC étaient déjà riches d'expériences internationales. Ces expériences ont laissé une envie de reconduite, mais souvent restée en attente, faute d'expérience sur le comment faire. Dès lors, la première étape a été de replacer les termes de « mobilité européenne » dans le vocabulaire régulier des MJC et de leurs équipes, mais surtout de les replacer dans le domaine du possible.

R2AS a structuré une formation à « L'élaboration et à la conduite de projets internationaux ». Cette formation a été organisée deux fois au cours du second semestre 2022. Cette formation porte à la fois sur la dynamique que sous-tend la mise en place de projets internationaux pour R2AS, les dispositifs qui peuvent soutenir nos objectifs et enfin, la technicité de la conduite de ce type de projet. En parallèle de cette acculturation par la formation, R2AS a envoyé deux animateurs jeunesse sur des actions européennes afin de leur permettre de vivre par eux-mêmes une mobilité internationale et que cette expérience renforce leur capacité d'action dans ce domaine.

Le second échelon de la stratégie a reposé sur le « faire ».

En parallèle, certaines MJC ont piloté des projets d'échanges européens et internationaux en 2022. Souvent, ces projets avaient été conçus par des salariés qui n'étaient plus en poste dans les structures et réalisés par de nouveaux animateurs. R2AS a pris en charge leur accompagnement technique et pédagogique afin de garantir la tenue des projets. L'objectif de ces accompagnements a également été de renforcer les compétences des équipes et de les motiver à reconduire de tels projets.

Afin de renforcer la capacité d'appropriation de la conduite de projets internationaux, R2AS a décidé de porter des projets en propre mais en impliquant des MJC dans leur conduite pour que par capillarité, les équipes des MJC impliquées montent en compétence. R2AS a donc déposé un projet « Échange de jeunes » dans le cadre du programme Erasmus+. Ce projet « *All we need is you* » a été accepté et financé pour sa mise en place au début de l'été 2023 en marge du projet *Brouhahas Artistiques 2023*.



Formation Give it a go ! Sarah de la MJC Laënnec-Mermoz et Damien de la MJC Monplaisir ont décollé avec R2AS pour 5 jours de formation en Espagne le 27 avril et ont rejoint une trentaine de participants issus de 13 pays.

L'autre axe d'implication des MJC est en lien avec un projet d'accueil de volontaires européens ; Le Corps Européen de Solidarités (programme Erasmus+). Ce projet devrait impliquer R2AS pour les 5 années à venir en coordonnant l'accueil de volontaires européens au sein des MJC du réseau. R2AS a obtenu le label « Lead » qui lui permet de mettre en place ce type d'action.

Le dernier étage de la fusée est encore majoritairement en perspective. Il est constitué de l'accompagnement des MJC dans l'élaboration et la conduite de leur propre projet. En 2022, R2AS n'a accompagné qu'une seule MJC dans l'élaboration et la démarche administrative de demande de financement.

Outre le fait que soutenir la mise en place de projet de mobilité internationale par les MJC renforce les compétences des équipes, l'implication de R2AS sur ce champ d'action renforce notre position au niveau institutionnel. L'ensemble de cette stratégie s'est organisée en lien avec la DRAJES et des contacts avec la Ville de Lyon sont initiés afin de réfléchir aux synergies possibles entre nos actions et les politiques publiques.

LES FORMATIONS

Les actions de formation sont centrales car elles portent en elles la capacité de travailler sur l'ensemble des axes du projet associatif.

Les formations thématiques

- Les formations d'animation de réseau sont des moments où sont mis en question à la fois le sens politique de nos actions et le lien entre le réseau et ses membres. Ce sont aussi des moments charnières, d'ouverture vers l'extérieur : les autres réseaux départementaux et MJC de France.
- L'animation d'une réunion de rentrée à la MJC Héritan de Mâcon où a été déployée la frise de l'Éducation Populaire.
- L'animation d'une rencontre inter-acteurs jeunesse régionale au mois de juin, en préparation des rencontres nationales des acteurs de la jeunesse organisée par MJC de France. A la suite de cette session, sur les 35 participants de la région Auvergne Rhône-Alpes, R2AS a mobilisé et accompagné une dizaine d'acteurs jeunes (animateurs, coordinateurs mais aussi directeurs) à cette rencontre nationale de trois jours qui s'est tenue du 14 au 16 novembre 2022.
- L'animation d'une journée sur les outils numériques permettant la coopération directe entre les MJC du réseau.

Les formations sur les outils pédagogiques sont des moments de développement des compétences des équipes d'animation. Ce sont les moments où les équipes appréhendent et travaillent l'utilisation des outils pédagogiques de base du réseau et de MJC de France.

En 2022, R2AS a mis en place :
une formation sur l'outil Moi et les Autres.
une formation sur l'outil Des-Infox.

Les formations de développement sont les formations qui se sont développées en fonction des besoins liés à d'autres actions ou liés à des axes de travail non encore abordés par nos outils.

C'est dans ce cadre que ce sont développées les formations à la conduite de projets internationaux et celle aux questions des enjeux climatiques.



13 animateur.rice.s enfance et périscolaire des MJC ont été formés à l'outil « Moi Et Les Autres » le 17 septembre 2022.

En 2022, R2AS a mis en place :
2 formations d'élaboration et de conduite de projets internationaux.
1 animation de la Fresque du Climat.

En parallèle de ces actions de formation, les missions de l'animateur de réseau ont été aussi mises en œuvre par d'autres moyens plus spécifiques à chacune.

La formation BAFA

Une autre facette de la coopération entre MJC coordonnée par R2AS est liée à l'agrément BAFA que la plateforme régionale AURA des MJC a obtenu à la mi-année. Cet agrément est une forte opportunité et un engagement important. R2AS s'est structuré pour proposer un cycle annuel de formation BAFA avec deux sessions par an, auxquelles vient s'ajouter une session de renforcement. L'ensemble de ce programme est porté par une MJC de l'Ouest Lyonnais et de deux MJC lyonnaises.

Au-delà de la tenue de ces événements, leur coordination par le réseau vise la réappropriation du faire ensemble entre MJC et la montée en compétences des équipes impliquées. Nous sommes là encore, sur une convergence des orientations du projet associatif de R2AS.

Les outils pédagogiques

La dynamisation de l'utilisation des outils pédagogiques développés par MJC de France a dépassé la mise en place de formations d'acquisition. L'année 2022 a vu notre bibliothèque s'étoffer de deux outils :

- La mallette « *K'est-en Sexe ?* » sur les questions de l'éducation affective, sexuelle et de lutte contre les rapports de domination dans les relations intimes et affectives.

En 2022, une formation de présentation et d'acquisition de l'outil a été organisée en lien avec les collègues de la Loire.

- La « *Fresque du Climat* » pour aborder les questions relatives au changement climatique. Cette Fresque du Climat a été animée lors de la journée Verte Inter-MJC portée par la MJC Confluence pour le compte de R2AS, le 26 novembre 2022.

Des-Infox en 2022, au niveau national c'est :

- 25 malles pédagogiques déployées
- 150 intervenants formés à la méthode
- 5000 jeunes formés
- Des ateliers dans les MJC, centres sociaux, établissements scolaires, établissements pénitenciers.

En 2023, Des-Infox se digitalisera pour offrir la possibilité à tout le monde de vérifier le niveau de crédibilité d'une information en fournissant une méthodologie dont l'objectif est de renforcer nos capacités de discernement et nos réflexes de vérification.

www.des-infox.com



11 coordinateur.ice.s et animateur.ice.s jeunes à la formation Des-Infox du 29 novembre au 2 décembre, à la MJC Montchat.



Formation au nouvel outil pédagogique « *K'est-en sexe ?* » Les 29 et 30 septembre à la MJC Confluence.

LANCEMENT DE L'APPLICATION



En 2023 : Lancement de la première application d'Education aux Médias et à l'Information développée par les MJC !

07. RAPPORT FINANCIER

Eric Palange nous a rejoint en mars 2022. Une de ses missions est de favoriser les projets européens des MJC, je vous propose un point sur les financements européens. Je prends comme support le projet « *All we need is you* » (32 personnes impliquées), dans le cadre des « BROUHAHAS ARTISQUES » en juillet 2023.

Le financement européen n'est pas une subvention opérationnelle. L'Europe avance 80% des fonds nécessaires au projet (18 560€ pour notre exemple). Le solde sera versé (ou pas) sur justificatifs et présentation d'un bilan d'action.

L'Europe finance la mobilité : frais de voyage, hébergement, nourriture, activité et transport sur place elle ne finance pas l'animation et son évaluation.

Pour R2AS, cela implique une obligation de structurer notre comptabilité et notre gestion administrative.

En 2022, sont renforcées les formations « Actions Collectives de Territoire » pour la formation des salariés.

Ce financement prend en charge les frais pédagogiques, les repas et les frais de transport pour les salariés des MJC en formation.

Pour les MJC, ces frais ne sont pas pris sur leur plan de formation. L'avantage représente 720€ en moyenne par MJC en plus de leur budget de formation.

Nos missions de préfiguration de MJC

En 2021, deux missions nous sont accordées : une par la ville de Brignais et une par la ville de Lyon.

Le chargé de mission est pour un temps salarié du réseau, l'opération est financièrement neutre pour R2AS.

Pour ces deux missions, Xavier Meunier a été embauché, son salaire, plus les cotisations, plus les frais de missions, sont de : 80 000 €.

La participation de la ville de Brignais est de : 40 000 € celle de la ville de Lyon de 40 000 €. Nos savoir-faire, nos capacités d'ingénierie pour mener des projets avec les habitants sont reconnues et appréciées. Nous portons à nouveau une mission de préfiguration à Lyon dans le cadre de la création d'un pôle sportif et culturel dans le 8^{ème} arrondissement. C'est une évolution de la MJC Laënnec-Mermoz.

Elsa Aubel, missionnée pour cela, est

embauchée par R2AS dans des conditions similaires à celles de Xavier Meunier.

Une partie importante des missions de la direction est l'accompagnement des MJC

(fonctionnement des instances associatives, soutien des CA en situation de crise, soutien aux relations avec les collectivités, soutien aux directions, ...). Ce travail représente environ 60 % de son temps de travail. C'est bien souvent du temps peu visible, rarement collectif qui s'effectue en présentiel ou par téléphone, mais ce travail est le socle de l'ensemble des actions de Réseau.

L'indépendance financière de R2AS pour garantir sa liberté d'action et de penser, a été voulue lors de la création du réseau. Cela repose sur nos cotisations. Ce montant couvre le coût salarial d'un poste de direction (aujourd'hui Nadia Bénichou) et un poste de chargée de communication et d'administration (aujourd'hui Noémie Ployet). Au 31/12/2022 le montant de nos cotisations est de 79 002 € le coût salarial, toutes charges comprises, de ces 2 postes est de 116 830 €. Pour rappel le montant des cotisations n'a pas évolué depuis 2019, année qui a vu la suppression des parts fixes.

Nous avons anticipé en 2021, une baisse des cotisations liées au COVID à hauteur de 20 000 € à prendre sur nos fonds propres si besoin. Le montant des cotisations 2022 nous oblige à le faire.

A noter pour 2022, une augmentation significative de notre masse salariale qui s'explique par l'embauche d'un animateur de Réseau Eric Palange et celle de notre chargé de préfiguration, Xavier Meunier.

Nous avons aussi été impacté tout comme les MJC, par l'augmentation de la valeur du point et la mise en place de l'avenant 182.



Stéphane Vilain - Trésorier

COMPTE DE RESULTATS

Compte de Résultat

R2AS Réseau Rhone Ain Saone des MJC-MPT - Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (document généré le 12/04/2023)

| | PERIODE EN COURS | N-1 |
|--|-------------------|-------------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | |
| 706000 - Ventes de prestations de services | 18 306,58 | 20 310,00 |
| 707000 - Ventes de marchandises | 2 064,50 | |
| 707100 - Marchandises (Repas) | 9 515,04 | 3 488,16 |
| 707200 - Marchandises (Matériel) | 66,40 | 1 170,15 |
| 709000 - Rabais, remises et ristournes accordés par l'association | | 44,42 |
| 740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité | 20 000,00 | |
| 740600 - Subventions d'exploitation - Autres | | 20 000,00 |
| 741100 - Subventions - Etat (FONJEP) | 7 107,00 | |
| 741200 - Subventions - Etat (DRDSJSCS) | 6 400,00 | 15 398,20 |
| 744220 - Subvention - Conseil Général - Métropole | 20 000,00 | 5 000,00 |
| 744310 - Subvention - Commune - Lyon | 68 000,00 | 38 000,00 |
| 754000 - Dons et Collectes | 0,04 | 3 724,47 |
| 754100 - Dons associations | | 0,90 |
| 756000 - Adhésions | 79 002,15 | 94 275,60 |
| 758000 - Produits divers de gestion courante | 1 245,37 | 1 210,60 |
| 791200 - Transferts de charges d'exploitation (Uniformation) | 1 863,62 | |
| Total | 233 570,70 | 202 622,50 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | |
| 601000 - Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation) | -99,99 | |
| 602260 - Carburants | -15,00 | |
| 604000 - Achats d'études et prestations de services | -34 429,08 | -7 279,25 |
| 604100 - Hébergements & Repas de prestataires | -8 385,02 | -5 719,15 |
| 604200 - Sous traitance de Spectacle ou Prestation | -1 328,26 | -12 959,00 |
| 604300 - Prestations de services paie | -1 136,92 | -610,33 |
| 605000 - Achats de matériel (>600€) | -791,95 | -42,89 |
| 606300 - Fournitures d'entretien et de petit équipement | -3 155,70 | -283,63 |
| 606400 - Fournitures administratives | -1 392,01 | -35,15 |
| 607100 - Alimentation & Boisson pour Evenements Collectifs | -2 317,72 | -125,61 |
| 613000 - Locations (ex : matériel, salle, équipements) | -4 345,20 | |
| 615600 - Maintenance Informatique | -6 944,20 | -8 411,84 |
| 616100 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie) | | -204,07 |
| 616200 - Primes d'assurances | -394,88 | |
| 618100 - Documentation générale | -165,37 | -105,74 |

| | PERIODE EN COURS | N-1 |
|---|--------------------|--------------------|
| 618500 - Frais de colloques, séminaires, conférences | | -1 000,00 |
| 618700 - Formation personnels R2AS | -2 536,02 | -780,00 |
| 618900 - Formation personnels MJC | -1 040,30 | |
| 621000 - Personnel extérieur à l'association | | -3 378,16 |
| 622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires | | -1 920,00 |
| 623000 - Publicité, publications, relations publiques | -348,00 | -270,67 |
| 623600 - Catalogues et imprimés | -468,00 | -1 900,00 |
| 623700 - Publications | -505,00 | |
| 623800 - Divers (pourboires, dons courants...) | | -10,90 |
| 624700 - Transports collectifs du personnel | -10,00 | -173,40 |
| 624800 - Transports Divers | -485,70 | -247,50 |
| 625100 - Voyages et déplacements | | -660,20 |
| 625110 - Frais de Transports Salariés | -11 264,03 | -1 303,15 |
| 625120 - Frais de Transports Bénévoles | -334,95 | -306,15 |
| 625610 - Missions Salariés (Repas & Hébergements) | -2 471,63 | -1 490,54 |
| 625620 - Missions Bénévoles (Repas & Hébergements) | -44,38 | |
| 625700 - Réceptions | -1 543,93 | -1 555,34 |
| 625810 - Frais de Fonctionnements des Instances Assos (CA & AG) | -550,33 | -924,43 |
| 626000 - Frais postaux et de télécommunications | -647,94 | -105,11 |
| 627000 - Services bancaires et assimilés | -484,60 | -287,50 |
| 628000 - Adhésions Réseaux | -6 485,00 | -1 580,00 |
| 631000 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administrations des impôts) | -11 963,22 | -8 994,50 |
| 633300 - Participation des employeurs à la formation professionnelle continue | -5 098,49 | -3 637,07 |
| 641100 - Salaires, appointements | -129 637,14 | -86 631,22 |
| 641200 - Congés payés | -637,37 | -110,40 |
| 641400 - Indemnités Transports | -1 261,60 | -780,00 |
| 641420 - Indemnités et avantages divers | -757,20 | |
| 645100 - Cotisations à l'Urssaf | -33 838,21 | -22 302,36 |
| 645200 - Cotisations aux mutuelles (Chorum) | -4 010,30 | -2 270,54 |
| 645300 - Cotisations aux caisses de retraites (APICIL) | -8 144,65 | -6 108,98 |
| 645820 - Cotisations aux autres organismes sociaux | -44,51 | -77,24 |
| 647500 - Médecine du travail, pharmacie | -696,60 | -261,60 |
| 658000 - Charges diverses de gestion courante | -408,96 | |
| Total | -290 619,36 | -184 843,62 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | -57 048,66 | 17 778,88 |
| | | |
| PRODUITS FINANCIERS | | |
| 760000 - Produits financiers | 510,15 | |

| | PERIODE EN COURS | N-1 |
|---|-------------------|------------------|
| 768100 - Intérêts des Produits Financiers | | 453,06 |
| Total | 510,15 | 453,06 |
| CHARGES FINANCIERES | | |
| Total | | |
| RESULTAT FINANCIER | 510,15 | 453,06 |
| | | |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | | |
| 771700 - Dégrèvements d'impôts TAXE SALAIRES | | 2 993,00 |
| 771800 - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion | 124,27 | |
| 772000 - Produits sur exercices antérieurs | 35 622,55 | 17,19 |
| 778000 - Autres produits exceptionnels | 593,73 | |
| Total | 36 340,55 | 3 010,19 |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | | |
| 671800 - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion | -0,50 | |
| 672000 - Charges sur Exercices Antérieurs | -3 729,27 | -4 000,00 |
| Total | -3 729,77 | -4 000,00 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | 32 610,78 | -989,81 |
| | | |
| TOTAL GENERAL | -23 927,73 | 17 242,13 |

BILAN ACTIF

R2AS Réseau Rhone Ain Saone des MJC-MPT - Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (document généré le 12/04/2023)

Actif

| | Brut | Amortissements / dépréciations | Net au 31/12/2022 | Net au 31/12/2021 |
|---|-------------------|-----------------------------------|-------------------|-------------------|
| IMMOBILISATIONS | | | | |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| 218300 - Matériel de bureau et matériel informatique | 8 225,52 | 2 306,70 | 5 918,82 | 5 918,82 |
| Participations et créances rattachées à des participations | | | | |
| 261000 - Titres de participation | 510,00 | | 510,00 | |
| TIERS | | | | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | | | | |
| 409100 - Accompte Fournisseurs | 4 950,00 | | 4 950,00 | 4 950,00 |
| Clients et comptes rattachés | | | | |
| 411000 - Clients | 29 182,34 | | 29 182,34 | 19 613,93 |
| Personnel et comptes rattachés | | | | |
| 421001 - Personnel - Rémunérations dues | 9 903,16 | | 9 903,16 | 4 273,16 |
| État et autres collectivités publiques | | | | |
| 448700 - Produits à recevoir | 20 121,56 | | 20 121,56 | 20 121,56 |
| Débiteurs divers et créditeurs divers | | | | |
| 467000 - Autres comptes débiteurs ou créditeurs | 42 407,20 | | 42 407,20 | 42 407,20 |
| 468000 - Produits à recevoir - mémoires non réglés | 1 674,23 | | 1 674,23 | 1 674,23 |
| COMPTES FINANCIERS | | | | |
| Valeurs mobilières de placement | | | | |
| 503000 - Actions | 50 767,00 | | 50 767,00 | 50 767,00 |
| Banques, établissements financiers et assimilés | | | | |
| 511200 - Chèques à encaisser | 23 008,02 | | 23 008,02 | 23 008,02 |
| 512001 - Banques - Compte Euro Compte Asso Tranquillité | 45 837,34 | | 45 837,34 | 38 588,70 |
| 512002 - Banques - Livret Bleu Association | -4 346,73 | | -4 346,73 | 20 653,27 |
| 512003 - Banques - Livret Partenaire OBNL | 100 381,22 | | 100 381,22 | 100 381,22 |
| 512004 - Banques - Caisse | | | | |
| 512005 - Banques - Compte Courant association (chargée mission) | -5 521,53 | | -5 521,53 | -5 696,54 |
| Caisse | | | | |
| 531004 - Caisse - Caisse | 19,95 | | 19,95 | 19,95 |
| Virements internes | | | | |
| 580000 - Virements internes | | | | |
| TOTAL ACTIF | 327 119,28 | 2 306,70 | 324 812,58 | 326 680,52 |

BILAN PASSIF

Passif

| | Net au 31/12/2022 | Net au 31/12/2021 |
|---|-------------------|-------------------|
| CAPITAUX | | |
| Capital et réserves | | |
| 102000 - Fonds associatifs sans droit de reprise | 25 000,00 | 25 000,00 |
| 103000 - Fonds associatif (avec droit de reprise) | 93 139,50 | 93 139,50 |
| Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur) | | |
| 110000 - Report à nouveau excédentaire (solde créditeur) | 111 297,68 | 94 055,55 |
| Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) | | |
| 120000 - Résultat de l'exercice (excédent) | | 17 242,13 |
| 129000 - Résultat de l'exercice (déficit) | -23 927,73 | |
| Provisions pour risques et charges | | |
| 153000 - Provisions pour pensions et obligations similaires | 8 668,00 | 8 668,00 |
| Projet associatif et fonds dédiés | | |
| 196000 - Fonds dédiés sur projet associatif | 36 219,00 | 36 219,00 |
| TIERS | | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | | |
| 401000 - Fournisseurs | 15 388,55 | 12 881,58 |
| 408000 - Fournisseurs - Factures non parvenues | 3 752,55 | 3 752,55 |
| Personnel et comptes rattachés | | |
| 421100 - Personnel - Rémunérations dues | 4 273,16 | 4 273,16 |
| 425000 - Personnel - Avances et acomptes | 1 344,23 | 1 344,23 |
| 428200 - Personnel - Charges à payer et produits à recevoir | 1 403,53 | 1 403,53 |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux | | |
| 431000 - Sécurité sociale | 9 459,42 | 4 007,42 |
| 437200 - Mutuelles | 672,15 | 600,38 |
| 437300 - Caisses de retraite | 1 164,65 | 1 163,17 |
| 437500 - Autres organismes sociaux | 159,53 | 134,56 |
| 438200 - Charges sociales sur congés à payer | 771,10 | 771,10 |
| 438600 - Autres charges à payer | 7 088,57 | 4 965,63 |
| État et autres collectivités publiques | | |
| 442100 - Prélèvements à la source (IR) | 2 766,58 | 451,37 |
| 447110 - Taxe sur les salaires | 9 564,45 | |
| 447500 - Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts) | 8 849,66 | 8 849,66 |
| Comptes de régularisation | | |
| 487000 - Produits constatés d'avance | 7 758,00 | 7 758,00 |
| TOTAL PASSIF | 324 812,58 | 326 680,52 |

BUDGET PREVISIONNEL 2023



BP 2023 - R2AS

| | TOTAL | | TOTAL |
|--|-------------------|--|-------------------|
| CHARGES D'EXPLOITATION | | PRODUITS D'EXPLOITATION | |
| 601000 - Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation) | 0,00 | 706000 - Prestations de services | 70 038,50 |
| 604000 - Achats d'études et prestations de services | 0,00 | 707100 - Marchandises (Repas) | 0,00 |
| 604100 - Hébergements & Repas de prestataires | 23 884,00 | 707200 - Marchandises (Matériel) | 0,00 |
| 604200 - Sous traitance de Spectacle ou Prestation | 16 800,00 | 709000 - Ristourne | 0,00 |
| 604300 - Prestations de services paie | 648,00 | Sous Total Cpte 70 | 70 038,50 |
| 605000 - Achats de matériel (>600€) | 1 950,00 | 740100 - Subventions d'exploitation - Etat | 0,00 |
| 606300 - Fournitures d'entretien et de petit équipement | 0,00 | 740140 - Subventions d'exploitation - DRAC | 16 000,00 |
| 606400 - Fournitures administratives | 1 500,00 | 740110 - Subventions - Etat (FONJEP) | 7 160,00 |
| 607100 - Alimentation & Boisson pour Evénements Collectifs | 7 035,00 | 740120 - Subventions - Etat (FDVA 1) | 5 000,00 |
| Sous Total Cpte 60 | 51 817,00 | 740130 - Subventions - Etat (FDVA 2) | 10 000,00 |
| 613000 - Locations (ex : matériel, salle, équipements) | 11 792,00 | 740320 - Subventions - Conseil Général - Métropole | 30 000,00 |
| 615600 - Maintenance Informatique | 500,00 | 740310 - Subventions - Conseil Général - Ain | 0,00 |
| 616100 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie) | 0,00 | 740330 - Subventions - Conseil Général - Rhône | 0,00 |
| 616200 - Primes d'assurances | 1 400,00 | 740430 - Subventions - Communes | 63 000,00 |
| 618600 - Formations des Bénévoles R2AS | 0,00 | 740600 - Subventions - Europe | 43 316,00 |
| 618700 - Formation personnels R2AS | 1 000,00 | Sous Total Cpte 74 | 174 476,00 |
| 618800 - Formations bénévoles MJC | 0,00 | 754000 - Dons et Collectes | 0,00 |
| 618900 - Formation personnels MJC | 0,00 | 756000 - Adhésions | 90 000,00 |
| Sous Total Cpte 61 | 14 692,00 | 756100 - Adhésions - Forfait | 0,00 |
| 622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires | 4 800,00 | 756200 - Adhésions - Variables | 0,00 |
| 623600 - Catalogues et imprimés | 0,00 | 758000 - Produits divers de gestion courante | 0,00 |
| 623700 - Publications | 6 500,00 | Sous Total Cpte 75 | 90 000,00 |
| 624700 - Transports collectifs du personnel | 0,00 | | |
| 624800 - Transports Divers | 1 000,00 | Total des produits d'exploitation | 334 514,50 |
| 625100 - Voyages et déplacements | 6 528,00 | | |
| 625110 - Frais de Transports Salariés | 5 600,00 | | |
| 625120 - Frais de Transports Bénévoles | 500,00 | | |
| 625121 - Frais de Transports Bénévoles (dons) | 0,00 | | |
| 625610 - Missions Salariés (Repas & Hébergements) | 3 000,00 | | |
| 625620 - Missions Bénévoles (Repas & Hébergements) | 0,00 | | |
| 625700 - Réceptions | 3 800,00 | | |
| 625810 - Frais de Fonctionnements des Instances Assos (CA & AG) | 2 000,00 | | |
| 626000 - Frais postaux et de télécommunications | 818,56 | | |
| 627000 - Services bancaires et assimilés | 150,00 | | |
| 628000 - Adhésions Réseau | 4 000,00 | | |
| Sous Total Cpte 62 | 38 696,56 | | |
| 631000 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administrations des impôts) | 500,00 | | |
| 633300 - Participation des employeurs à la formation professionnelle continue | 1 400,00 | | |
| Sous Total Cpte 63 | 1 900,00 | | |
| 641100 - Salaires, appointements | 149 468,40 | | |
| 641300 - Indemnités Services Civiques | 0,00 | | |
| 641310 - Indemnités CES | 4 392,00 | | |
| 641400 - Indemnités Transports | 1 669,20 | | |
| 645100 - Cotisations à l'Urssaf | 70 160,96 | | |
| 645200 - Cotisations aux mutuelles (Chorum) | 0,00 | | |
| 645300 - Cotisations aux caisses de retraites (APICIL) | 0,00 | | |
| 645500 - Mutuelle ADREA | 432,00 | | |
| Sous Total Cpte 64 | 226 122,56 | | |
| 658000 - Charges diverses de gestion courante | 13 724,38 | | |
| 658100 - Charges de Gestion courantes E | 4 562,00 | | |
| Sous Total Cpte 65 | 18 286,38 | | |
| | | | |
| Total des comptes de charges | 351 514,50 | | |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | -17 000,00 | | |
| | | | |
| CHARGES FINANCIERES | 0,00 | PRODUITS FINANCIERS | |
| | | 768100 - Intérêts des Produits Financiers | 1 000,00 |
| Total des charges financières | 0,00 | Total des produits financiers | 1 000,00 |
| RESULTAT FINANCIER | 1 000,00 | | |
| | | | |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | | PRODUITS EXCEPTIONNELS | |
| | 0,00 | 771300 - Libéralités reçues (Abandons Frais des Bénévoles) | 0,00 |
| | 0,00 | 771700 - Dégrevements d'impôts TAXE SALAIRES | 0,00 |
| | 0,00 | 772000 - Produits sur exercices antérieurs | 0,00 |
| Total des charges exceptionnelles | 0,00 | Total des produits exceptionnels | 0,00 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | 0,00 | | |
| | | | |
| AUTRES CHARGES | | AUTRES PRODUITS | |
| 681100 - Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles | 2 500,00 | 789100 - Report des ressources fonds dédiés | 20 000,00 |
| 687400 - Dotations aux autres provisions réglementées | 1 500,00 | Total des autres produits | 20 000,00 |
| 689000 - Engagements à réaliser sur ressources affectées | 0,00 | | |
| Total des autres charges | 4 000,00 | | |
| RESULTAT AUTRES PRODUITS ET CHARGES | 16 000,00 | | |
| | | | |
| TOTAL DE L'ENSEMBLE DES CHARGES | 355 514,50 | TOTAL DE L'ENSEMBLE DES PRODUITS | 355 514,50 |
| RESULTAT GENERAL | 0,00 | | |

08. RÉOLUTIONS - SITUATION DES MEMBRES ÉLUS

RÉSOLUTION - 1

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport moral, décide de l'approuver dans son ensemble.



RÉSOLUTION - 2

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport financier et la présentation des comptes de l'exercice clos, décide d'approuver lesdits comptes et approuve le rapport financier dans toutes ses dispositions.



RÉSOLUTION - 3

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les propositions du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022, soit - 23 927,73€ en compte de report à nouveau.



RÉSOLUTION - 4

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, valide l'augmentation du montant des cotisations à 2,50€ par adhérent pour l'année 2024.



SITUATION DES MEMBRES ÉLUS

Fonction au Réseau R2AS

+ MJC adhérente et fonction occupée au sein de la MJC

Co-Présidente : Marie-Françoise Deharo MJC Laënnec-Mermoz, Lyon 8^{ème} - Présidente

Co-Président : Xavier Hernandez MJC Montchat, Lyon 3^{ème} - Président

Vice-Présidente : Valérie Dor MJC Confluence, Lyon 2^{ème} - Présidente

Trésorier : Stéphane Vilain MJC Ménival, Lyon 5^{ème} - Vice Président

Secrétaire : Patrice Butaye MJC Louise Michel, Amberieu-en-Bugey - Vice Président

Vice-Secrétaire : Gilles Argourd MJC Monplaisir - Secrétaire

Administrateur : Erick Baroë MJC Soucieu-en-Jarrest - Président

Administrateur : Georges Boichot MJC Villeurbanne - Président

Administratrice : Agnès Faudon MJC Duchère, Lyon 9^{ème} - Présidente

MEMBRES SORTANTS QUI SE REPRESENTENT AU CA

Erick Baroë, Marie-Françoise Deharo, Xavier Hernandez, Stéphane Vilain



*Hakim Khelaifia
 Directeur de la nouvelle MJC Sans Souci
 Lyon 3^{ème}*



*Christine Lambert et Aurelien Millaud
 Co-présidents de la nouvelle MJC Sans
 Souci avec des membres du CA*



*Jean-Luc Mercier
 Président de la nouvelle MJC de Brignais
 avec des membres du CA*



*Xavier Meunier
 Préfigurateur MJC et directeur
 de la nouvelle MJC de Brignais
 avec Nils Aïnas, nouveau directeur
 de la MJC Confluence Lyon 2^{ème}*



*Eric Palange
 animateur réseau R2AS*

MERCI A NOS RESEAUX, PARTENAIRES ET FINANCEURS

